



EMETTEUR :
JOSIANE SOHY

DESTINATAIRE :
SECRETARIAT
CLAUDINE.LESAGE@pompiers.fr

COMPTE RENDU DE REUNION

COMMISSION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SPECIALISES

JEUDI 29 JANVIER 2015

MEMBRES PRESENTS

- ⑩ Président délégué de la commission : Philippe HUGUENET
- ⑩ Administrateur FNSPF : Bernard GUILLO
- ⑩ Région Aquitaine et Limousin : Josiane SOHY
- ⑩ Région D.O.M. : Samuel ILIN
- ⑩ Région GUDSO : Christian LETELLIER
- ⑩ Région Ile de France : Karine NOUS
- ⑩ Région Nord : Françoise MARTIN
- ⑩ Région Rhône-Alpes : Martine DOCHE

MEMBRES ABSENTS OU EXCUSES

- ⑩ Administrateur FNSPF : Jean-Luc PERRY
- ⑩ Région Auvergne : Olivier BRICLOT
- ⑩ Région Bourgogne Franche-Comté : Pierre GIRARD
- ⑩ Région GIRACAL : Patrick VANNESSON
- ⑩ Région Midi-Pyrénées : Jean-Marc RAYNAL

REGIONS NON REPRESENTEES

- ⑩ REGION CENTRE
- ⑩ REGION POITOU-CHARENTES : CATHERINE RAHMANI DEMISSIONNAIRE
- ⑩ REGION SUD-MEDITERANNEE : MATHIEU BLAYES NON CONFIRME

ORDRE DU JOUR

- I *DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES PATS REGIONAUX ET
DEPARTEMENTAUX*
 - II *PREPARATION DE LA JOURNEE ANNUELLE DES PATS LE 26 MARS 2015*
- Annexe *COURRIER ADRESSE AUX PUR*

En préambule, le Président de la commission Philippe HUGUENET annonce qu'après consolidation des données 2014, le nombre de PATS adhérents à la FNSPF est de 3945, en légère augmentation par rapport à 2013 (+ 18).

Selon les chiffres de la DGSCGC, nous avons 12000 PATS dans les SDIS mais il serait utile de connaître le nombre de PATS sans compter ceux qui ont le double statut, lesquels adhèrent au réseau associatif sous le statut de SPV.

Il est signalé que les diaporamas présentés lors du Carrefour des PATS au Congrès d'Avignon n'ont toujours pas été mis en ligne sur le site de la FNSPF.

I. DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DES PATS RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

Au niveau des régions :

- la région **Centre** n'est pas représentée, Philippe HUGUENET doit contacter le nouveau PUR de cette région ;
- la région **Bourgogne Franche-Comté** est représenté par Pierre GIRARD qui rencontre cependant beaucoup de difficultés pour obtenir les autorisations nécessaires à ses déplacements en réunions de commission ou au congrès national ; Philippe HUGUENET doit essayer de trouver une solution :
- la région **Poitou-Charentes** n'a plus de représentant suite à la démission de Catherine RAHMANI qui était membre de notre commission depuis 2011 ; un courrier signé par le président lui sera adressé pour la remercier de son implication pendant ces quelques années au sein de la commission des PATS ;
- la région **Sud-Méditerranée** s'est vue très succinctement représentée par Mathieu BLAYES qui n'a pas été confirmé dans ses fonctions de représentant des PATS de cette région ;

Au niveau des départements :

Afin de désigner les représentants départementaux des PATS, relais indispensables des délégués régionaux, il est proposé d'adresser un **courrier aux PUR** :

- leur rappelant le nom du représentant PATS de leur région (pour ceux officiellement désignés) qui prendra prochainement contact avec eux ;
- leur demandant de bien vouloir, si ce n'est déjà fait, nous communiquer le nom d'un représentant des PATS pour chaque département de leur région, sachant que la réunion annuelle des délégués PATS se tiendra le 26 mars prochain à la Maison des Sapeurs-Pompiers à Paris.

Bernard GUILLO élabore un projet de courrier qui est présenté aux membres présents. Après quelques amendements, il est remis au secrétariat pour mise en forme et édition.

Il est prévu d'envoyer un courrier de relance dans quelque temps en y joignant la carte actualisée des membres siégeant à la commission des PATS.

Relevé de décisions	Personne responsable	Echéance
Courrier adressé à tous les PUR	Philippe HUGUENET, Président de la commission en lien avec le secrétariat FNSPF	Courrier signé le jour-même
Courrier de relance accompagné de la carte mise à jour	Philippe HUGUENET, Président de la commission en lien avec le secrétariat FNSPF	Dans un mois

Le Président de la FNSPF, Eric FAURE, vient nous saluer et rappeler que l'enjeu, en voulant l'intégration des 10000 PATS dans le réseau associatif, est de créer lien social et solidarité. Les problèmes d'ordre statutaire des PATS sont abordés au niveau des instances de la fonction publique territoriale.

Il ajoute qu'il n'est pas opposé à la proposition qu'un PATS fasse partie du CA de la FNSPF et part du principe qu'il faut mettre en avant les avantages d'un changement avant de s'y opposer en ne pointant que ses possibles inconvénients.

II. PRÉPARATION DE LA JOURNÉE ANNUELLE DES PATS LE 26 MARS 2015

Philippe HUGUENET propose que soient conviés à cette réunion annuelle des PATS, non seulement les délégués départementaux mais également les secrétaires des UD.

Ces secrétaires d'UD ont des statuts divers (salarié de droit privé, fonctionnaire territorial du SDIS mis à disposition de l'UD...), ne sont pas toujours adhérents au réseau associatif et pourraient être intéressés par les fonctions de représentant départemental des PATS.

La validation du CE sera demandée par notre Président de commission la semaine prochaine.

L'objectif de cette journée annuelle est de mobiliser un maximum de PATS et de privilégier les échanges et le dialogue.

La formule des ateliers est donc retenue car plus propice à travailler efficacement.

Trois ateliers seront mis en place ; un animateur et un rapporteur seront désignés dans chaque atelier. Les membres de la commission PATS se répartiront entre les 3 ateliers pour accompagner les travaux de leurs collègues.

Après discussions, le programme de la Journée annuelle des PATS du jeudi 26 mars 2015 est arrêté comme suit :

9 h 00

Accueil à la Maison des Sapeurs-Pompiers

9 h 15

Introduction : nombre de PATS dans les SDIS, nombre d'adhérents, volonté d'intégration dans le réseau associatif des sapeurs-pompiers

Présentation du volet social par Bernard GUILLO avec cas concrets

10 h 15

Pause

10 h 30

Mise en place des 3 ateliers

Atelier n° 1 : La communication entre PATS : comment créer des liens ?

Atelier n° 2 : La place des PATS dans le réseau associatif : présent et avenir

Atelier n° 3 : Thème à définir en fonction des retours des coupons réponses

12 h 15

Repas

13 h 30

Reprise des ateliers

Restitution des travaux par le rapporteur de chaque atelier

16 h 30

Fin de la réunion

Il est prévu dès le début de la réunion, de projeter en boucle un diaporama préparé par Karine NOUS, reprenant les informations suivantes :

- carte des régions fédérales avec leurs représentants PATS ;
- extrait du rapport moral de Patrick HEYRAUD concernant les PATS au Congrès d'Avignon le 04/10/2014 ;
- l'intégration des PATS dans le réseau associatif : quels objectifs ?
- adresse du site internet de la FNSPF pour accéder notamment à l'emplacement réservé à la commission des PATS et au forum de discussions.

Ce diaporama sera mis en ligne sur le site internet de la FNSPF.

A l'entrée de la salle de réunion, des dépliants FNSPF, des Chartes PATS et la carte des régions fédérales avec leurs délégués PATS seront mis à la disposition des participants.

La convocation adressée aux délégués départementaux PATS sera accompagnée d'un coupon-réponse sur lequel apparaîtront le nom du délégué, la confirmation ou non de sa venue et les propositions de thèmes pour l'atelier n° 3.

En fonction des confirmations, une feuille de présence devra être établie pour le jour de la réunion.

Les travaux restitués en fin de journée serviront de base pour organiser le prochain Carrefour des PATS au Congrès d'Agen.

Relevé de décisions	Personne responsable	Echéance
Convocations avec coupons réponses	Secrétariat FNSPF	
Feuille de présence	Secrétariat FNSPF	
Diaporama à projeter	Karine NOUS	

V. DATE ET PERSPECTIVES POUR LES PROCHAINES REUNIONS

Journée annuelle des PATS : jeudi 26 mars 2015

VI. ARBITRAGES URGENTS SOLLICITES AUPRES DU CE

Convier à la Journée annuelle des PATS les secrétaires des UD.

Cette option n'a, entre-temps, pas été retenue, mais une autre hypothèse est à l'étude.